

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

DATE DU COMITÉ SYNDICAL

6 novembre 2023

NOMBRE DE MEMBRES

EN EXERCICE

PRESENTS

VOTANTS

Pour	Contre	Abstention
22	0	0

N°

OBJET :

Validation de l'attribution du marché relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de la fin de la DSP

L'an deux mille vingt et trois (2023), le six novembre (6) à 18H00, le Comité Syndical, légalement convoqué en date du 25 octobre 2023, s'est réuni dans les locaux du SYVALOM, sous la présidence de Monsieur Julien VALENTIN,

Étaient présents les membres titulaires suivants :

Mesdames, Martine BOUTILLAT, Nathalie COUTIER, Maryline VUIBLET, Anne-Laure WERBROUCK, et Messieurs Roland BOULARD, Philippe CAPLAT, Michel COURTEAUX, Christian COYON, Romain DESANLIS, Thierry DUPONT, Yves GERLOT, Fabrice HUBERT Pascal LORIN, , Pascal PERROT, René SCHULLER, Olivier SOUDANT, Patrice VALENTIN, Julien VALENTIN, Patrick VIÉ,

Étaient représentés :

Pascal LEFORT (Pouvoir à Christian COYON), Didier NOBLET (Pouvoir à Romain DESANLIS), Jean-Marie VIEVILLE (Pouvoir à Mr LORIN),

Étaient excusés : Augustin DELAVENNE, Jacques JESSON, Mr ROULOT,

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Julien VALENTIN.

Julien VALENTIN, Président du SYVALOM, rappelle aux membres de l'assemblée que le marché actuel de l'AMO du suivi de la DSP est arrivé à son terme. Par conséquent, le SYVALOM a lancé une publication sur le profil acheteur d'un marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour le suivi de la DSP, en date du 15 Août 2023.

La délégation de service public (DSP) conclue entre le SYVALOM et AUREADE porte sur les installations suivantes :

- Unité de Valorisation Énergétique (UVE),
- Unité de Valorisation Agronomique (UVA),
- Cinq centres de transfert,
- Les ouvrages permettant l'alimentation du réseau de chaleur urbain et industriel (RCUI), soit un réseau primaire de 6 km ainsi qu'une sous-station,

La DSP nécessite un contrôle technique, financier, administratif et juridique régulier. Le marché d'AMO est composé des tranches suivantes :

Tranche ferme (TF) :

- Suivi et contrôle de l'exploitation :
 - Contrôle des obligations contractuelles et réglementaires du délégataire,
 - Assistance du Titulaire du marché selon une fréquence trimestrielle,
- Analyse du compte-rendu technique et financier du délégataire :
 - Contrôle des éléments transmis,
 - Propositions d'actions,

Tranche Optionnelle n°1 (TO1) :

- Assistance lors de la phase de bilan de la DSP :
 - La DSP arrive à échéance au 1^{er} Août 2026. Les mois précédant cette date seront capitaux afin de mener une transition fluide et efficace entre les deux contrats,

Le titulaire aura pour missions :

- Proposer des **pistes de modification du contrat actuel en vue d'optimiser cette période de transition.**
- Accompagner le SYVALOM sur **la définition et l'estimation des travaux à exécuter** afin que les ouvrages rendus permettent d'assurer une bonne continuité du service.
- Conduire un **état des lieux de** sortie du délégataire

Tranche Optionnelle n°2 (TO2) :

- Assistance technique, financière, juridique
 - Conseil techniques, montages financiers, évolution de la réglementation,

Conformément à l'article L. 2123-1 du Code de la commande publique, le marché AMO est passé sous forme de procédure adaptée, ce marché a fait l'objet d'une parution dans le BOAMP le 15 août 2023.

Deux offres ont été réceptionnées avant la date limite de réception des offres fixée au 29 septembre 2023 à 12h.

N° d'ordre d'arrivée du pli	Nom commercial et dénomination sociale du candidat individuel ou du mandataire du groupement
1	Groupement ESPELIA / EAD
2	Groupement SAGE ENGINEERING / PARME / FINANCE CONSULT

Conformément aux critères définis dans le règlement de consultation, l'analyse des offres a permis d'attribuer les notes suivantes à chaque candidat :

Critère	Pondération	Sous-critère	Pondération	Element d'appréciation	Pondération	ESPELIA			SAGE		
						Note	Note pondérée	Note	Note pondérée		
Critère 1 : Valeur technique de l'offre	60	Méthodologie d'intervention et conduite de la mission	20	Détail de la méthodologie suivie pour chaque mission	10		3	7,50		4	10,00
				Délais de remise des CR	10		10	10,00		10	10,00
		Moyens humains affectés à l'étude	40	Diversité disciplinaire de l'équipe projet	20		2	10,00		3	15,00
				CV et expérience des membres de l'équipe	20		3	15,00		3	15,00
NOTE CRITERE 1							42,50			50,00	
Critère 2 : Prix	40					152 401,10 €	40,00	40,00	213 175,00 €	28,60	28,60
NOTE CRITERE 2							40,00			28,60	
NOTE FINALE							82,50			78,60	

Les membres de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) se sont réunis le 6 novembre 2023 à 17h pour valider ce classement.

Considérant la consultation lancée le 15 août 2023 ;

Considérant les deux offres reçues ;

Considérant l'analyse des offres conformément aux critères émis dans le règlement de consultation ainsi que les notes et le classement des offres en découlant ;

Considérant l'avis indicatif de la Commission d'Appel d'Offres du 6 novembre 2023 ;

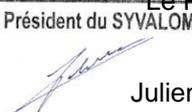
Le Comité Syndical, après en avoir délibéré,

ATTRIBUE, à l'unanimité, le marché AMO pour le suivi de la fin de la DSP à ESPELIA / EAD ;

PRECISE que les crédits nécessaires seront inscrits au budget pour toute la durée du marché ;

AUTORISE le Président à signer tout acte s'y afférant.

Extrait certifié conforme
 La Veuve, le 7 novembre 2023

Le Président
 Le Président du SYVALOM

 Julien VALENTIN
